ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978
23e Circonscription de Paris — 17e Arrondissement (Plaine - Monçeau - Batignolles)

UNION pour la DÉMOCRATIE FRANÇAISE

(Parti Républicain, Centre des Démocrates Sociaux, Parti Radical)

MAJORITE PRESIDENTIELLE



PAUL GARSON

Avocat à la Cour
Vice-Président du Conseil Municipal de Paris (1961-1962)
Président de la Commission des Anciens Combattants
du Conseil Général (1959-1965)
Croix de Guerre (1939-1945)
Campagnes d'Afrique, de France et d'Allemagne
Ancien de la 1re Armée Française (Rhin et Danube)

Suppléant : Geneviève GUYARD

Ancien Conseiller de Paris
Ancien Vice-Président du Conseil de Paris
Médaille Militaire
Croix de Guerre (1939-1945)

POUR LE CHANGEMENT DANS LA LIBERTÉ ET LA JUSTICE SOCIALE DANS LE RESPECT DES INSTITUTIONS CONTRE TOUTES LES AVENTURES

Nous voici parvenus à la veille d'un scrutin décisif.

L'heure de la réflexion est maintenant arrivée. Le 12 mars 1978 nous allons voter.

Quel choix nous est offert ?

D'un côté les candidats du programme commun de gouvernement, dont les deux principaux responsables : M. Marchais pour le Parti communiste, et M. Mitterrand pour le Parti socialiste nous ont démontré depuis six mois, à grand renfort de discours, d'invectives et d'injures, que ce programme n'avait jamais été commun et qu'ils n'avaient aucune confiance l'un dans l'autre.

Comment pourraient-ils gouverner ensemble ?

Si par malheur et pour des combinaisons électorales qui ne dureraient que l'espace d'un scrutin, cela devait arriver, les tenants du collectivisme plongeraient notre économie dans le chaos, ruineraient notre monnaie, ébranleraient nos alliances et porteraient inévitablement atteinte à nos libertés.

De l'autre côté une majorité pluraliste, comme l'a souhaité le Président de la République qui déclarait : « Si la majorité est uniforme, elle se condamne à l'échec. Il faut, au contraire, libérer ses forces de proposition ».

Elle est représentée par deux courants, l'un giscardien, comme l'on dit, et qui sous le sigle de l'U.D.F. regroupe le Parti Républicain, le Centre des Démocrates Sociaux et le Parti Radical. Et l'autre, celui du R.P.R. de M. Jacques Chirac.

LA VOLONTE D'UNE ACTION POLITIQUE AU SERVICE DE TOUS

- **Assurer la liberté et la justice** par des institutions stables incarnées par le Président de la République, seul recours et seul gardien de la Constitution. Garantir la liberté de l'enseignement.
- **Favoriser l'emploi** et permettre les initiatives individuelles d'entreprendre quelle que soit la situation de fortune personnelle.
- **Sauvegarder le pouvoir d'achat** de tous et revaloriser les revenus des plus défavorisés.
- **Assurer la justice face à l'impôt** et promouvoir la simplification de la fiscalité ; renforcer le commerce libre et indépendant ; interdire l'installation de nouvelles grandes surfaces dans Paris.
- **Développer le statut de la mère de famille** et améliorer celui de la femme au travail.
- Mettre en place **une politique globale de la famille** et lui assurer la priorité de années prochaines dans le **respect absolu de la vie** de tous.
- **Poursuivre l'effort** engagé par le Président de la République **en faveur des personnes âgées.**

LA COMPETENCE ET L'EFFICACITE POUR VOTRE VIE DE TOUS LES JOURS

- **Assurer la liberté et la SECURITE** de tous par le renforcement du dispositif de protection.
- Sortir l'Administration du secret et de l'anonymat pour garantir les droits de chacun.
- Assurer l'aménagement du quartier pour une qualité de vie à dimension humaine.
- Améliorer la vie quotidienne de la mère et de l'enfant en développant crèches - haltes - garderies et ateliers de loisirs.
- Intégrer les personnes âgées à la vie locale et leur garantir une vieillesse sereine sans les exiler de leur quartier.
- Favoriser le développement de la vie associative et des équipements pour les jeunes afin de réanimer nos quartiers.
- Présenter aux électeurs, en début et en fin de session parlementaire, les projets et le bilan du député.

Le Premier Ministre PARIS, le 20 Février 1978

109 913

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre décision de vous présenter aux élections législatives dans la 23ème circonscription de Paris et vous m'avez demandé de soutenir votre candidature.

Vous placez cette candidature sous le signe du soutien à l'action du Président de la République.

Vous manifestez également votre adhésion aux objectifs de Gouvernement que j'ai présentés à BLOIS.

Je sais que votre but est d'assurer la victoire de la Majorité, ce qui implique que seul le mieux placé de ses représentants devra affronter, en cas de second tour, le candidat de l'opposition.

Avec tous mes encouragements, je vous assure, Cher Monsieur, de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Paul GARSON

Raymond BARRE.

DANS NOTRE SECTEUR, heureusement, le danger marxiste paraît négligeable.

Ni en 1968, ni en 1973, les candidats du programme commun n'ont pu atteindre les 10 % des électeurs inscrits. Maintenant le quorum est à 12,5 %.

Ainsi vous pouvez donc choisir dans la quiètude et dans la clarté.

En 1973 : Au 2e tour des élections législatives, 12 907 d'entre vous nous avaient accordé leur confiance et il s'en est fallu du déplacement de quelques trois centaines de voix pour l'emporter.

Leur engagement m'a été d'un grand réconfort.

Ma gratitude leur est acquise.

En 1974 : Nous avons animé avec tant d'autres, le Comité de Soutien à la candidature de Valéry GISCARD D'ESTAING.

Dès le 1er tour Valéry GISCARD D'ESTAING obtenait ici 49,59 % des suffrages, tandis que son concurrent U.D.R., en obtenait 13,82 %.

AUJOURD'HUI : Avec comme suppléante Geneviève GUYARD, dont vous connaissez l'intégrité, le dévouement et la conduite héroïque pendant la guerre, nous demandons à toutes celles et à tous ceux qui dès le premier tour des élections présidentielles avaient, avec nous, choisi Valéry GISCARD D'ESTAING, **de confirmer leur choix en donnant au Président de la République la majorité de sa politique**, par un soutien **loyal, déterminé, sans équivoque,** contre toutes les **aventures.**



L'équipe Paul GARSON et Geneviève GUYARD

N'ÉGAREZ PAS VOS VOIX, DÈS LE PREMIER TOUR :

VOTEZ PAUL GARSON

Geneviève GUYARD

VU, LE CANDIDAT